PROCÈS-VERBAL

SÉANCE ORDINAIRE DU COMITÉ DE TOPONYMIE DE LA VILLE DE CHÂTEAUGUAY TENUE LE 9 MAI 2023 À 9 H À LA SALLE LA NOUE DU CENTRE CULTUREL, SITUÉ AU 15, BOULEVARD MAPLE

SONT PRÉSENTS :

Monsieur Philippe MARCOUX, chef de la Division culture et projets spéciaux
Madame Arlene BRYANT, conseillère municipale, District du Filgate

SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS :

Monsieur Jocelyn BOULANGER, chef de la Division urbanisme et environnement
Monsieur Mikaël BEAUDIN, technicien juridique

EST ABSENTE :

Madame Isabelle SERGERIE, conseillère en urbanisme

CT2023-05-01 **1.** Lecture et adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Madame Arlene BRYANT

ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE l'ordre du jour du présent comité de toponymie soit adopté avec la modification suivante :

- De retirer le point 6 intitulé « Correction du nom du bâtiment Centre culturel ».

ADOPTÉE.

CT2023-05-02 **2.** Nomination de la nouvelle rue près de la gare EXO

Quelle est la demande :

Nommer la nouvelle rue qui mène au terminus EXO, située sur le lot 5 023 567 et une partie du lot 5 023 576 : Rue Nicola-Tesla

Pourquoi (faits) :

Comme la nouvelle rue se trouve dans le quartier des scientifiques, avec des noms de rues tels que Albert-Einstein, Marconi, Ampère, Edison, Pascal, Pasteur, Pierre-Curie, Marie-Curie, Stephen-Hawking, Franklin, De Vinci, Kepler, Nobel et Lavoisier, le comité de toponymie propose de demeurer dans le thème en choisissant le nom d'un scientifique/inventeur célèbre;

Considérant que la rue mène à la nouvelle gare d'autobus, le comité a choisi un nom en lien avec le domaine du transport : Nikola Tesla. Rappelons que le célèbre ingénieur américain d'origine serbe Nikola-Tesla, est considéré comme l'inventeur du courant alternatif utilisé pour les véhicules et la distribution de l'électricité.

Historique :

Nikola Tesla (en serbe cyrillique : Никола Тесла), né le 10 juillet 1856 à Smiljan dans l'Empire d'Autriche (actuelle Croatie) et mort le 7 janvier 1943 à New York, est un inventeur et ingénieur américain d'origine serbe. Il est connu pour son rôle prépondérant dans le développement et l'adoption du courant alternatif pour le transport et la distribution de l'électricité.

Les membres prennent connaissance de la demande, en discutent et :

ATTENDU l'aménagement de la nouvelle voie de circulation menant à la gare EXO;

ATTENDU QUE la nouvelle rue n'a pas d'odonyme officiel et que la gare EXO doit officialiser son adresse civique sous peu;

Il est proposé par Madame Arlene BRYANT

ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

De recommander au Conseil de nommer la nouvelle rue, située sur le lot 5 023 567 et une partie du lot 5 023 576, qui mène au terminus Exo « Rue Nikola-Tesla ».

QUE toutes autres dispositions soient conformes à la réglementation municipale en vigueur.

ADOPTÉE.

CT2023-05-03 **3.** Correction du nom Parc Yvan-Franco

Quelle est la demande :

Corriger le nom du Parc Yvan-Franco, situé au 280, boulevard de Gaulle, pour Parc Ivan-Franko

Pourquoi (faits) :

Le parc porte le nom de parc Yvan-Franco depuis une résolution qui date de 1974 (résolution 74-894). Ce nom doit être modifié par résolution puisqu'il y a erreurs dans l'orthographe du nom. Nous devrions écrire le nom Ivan-Franko avec un I à la place du Y et un K à la place du C.

Historique :

Ivan Franko, né Ivan Iakovytch Franko 1856-1916, est un écrivain et poète ukrainien, qui fut également critique littéraire et social, ethnographe, journaliste, économiste et militant politique. On lui doit la traduction en ukrainien des œuvres de Shakespeare, de Byron, Dante, Hugo, Goethe et Schiller. Il est l'un des auteurs les plus influents de la littérature et de la pensée politique ukrainienne au cours du 19e et du 20e siècle. Son œuvre monumentale a fait de lui une grande référence de la littérature ukrainienne.

Problème/Enjeux :

Considérant que la Ville procédera, dans les prochaines années, à l'installation de nouvelles stèles ou seront écrits le nom des parcs, la réunion du comité de toponymie permet de corriger l'erreur d'orthographe d'origine. Comme Ivan-Franko est un personnage important de l'histoire littéraire de l'Ukraine, et que les récents conflits font que la communauté ukrainienne châteauguoise augmente, il est important de profiter de l'occasion pour faire cette correction par marque de respect.

Les membres prennent connaissance de la demande, en discutent et :

ATTENDU QUE des erreurs d'orthographe sont présentes dans le nom du parc Yvan-Franco;

Il est proposé par Monsieur Philippe MARCOUX

ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

De recommander au Conseil de renommer le Parc Yvan-Franco, situé au 280, boulevard De Gaulle, connu comme étant le lot 4 709 918, « Parc Ivan-Franko ».

QUE toutes autres dispositions soient conformes à la réglementation municipale en vigueur.

ADOPTÉE.

CT2023-05-04 **4.** Officialisation du nom Espace Gravel, site de l'ancienne Maison Gravel

---

Quelle est la demande :

Nommer officiellement l'ancien site de la Maison Gravel, située au 52, boulevard Salaberry Sud : Espace Gravel

Pourquoi (faits) :

L'Espace Gravel, était anciennement, la Maison Gravel. Comme la maison était en très mauvais état, la Ville de Châteauguay a transformé le bâtiment en halte de repos et site d'expositions et d'activités culturelles, réalisé à même les ruines de l'ancienne Maison Gravel. Le site est actuellement considéré comme faisant partie du site historique de la Maison LePailleur, situé au 54, boul. Salaberry-sud.

Historique :

La Maison originale a été construite en 1842 et était occupé par Mme Catherine LePailleur et son mari, Jean Richard Houle. Le couple vend la maison en 1857 à un consortium formé par Alexis Gagnier et Alexis Macaire Gagnier. En 1863, le consortium est dissout et M. Alexis Macaire Gagnier obtient la maison. En 1864, la maison est vendue à Marie Anne Bernard, épouse de François-Xavier Brazeau. En 1869, la maison est vendue à l'instituteur Joseph Théodore Dorais qui la vend en 1874, au docteur Julien Dupuis. En 1909, la maison est léguée aux enfants du docteur Dupuis. La maison sera acquise le 23 février 1924 par l'abbé Edmond Reeves-Gravel. En 1968, la maison est vendue à Aloysius Boyle qui la vend le 17 mai 1969 à la Canadian Heritage of Québec, un consortium destiné à la préservation du patrimoine. La maison reste inoccupée durant de longues années, ce qui dégrade sa condition. En 1978, un incendie se déclare à l'intérieur de la maison et fait certains dommages. La maison est placardée pour limiter les intrusions. La Ville de Châteauguay se porte acquéreur de la Maison LePailleur et de la Maison Gravel le 7 juillet 1997. Certains travaux sont faits dans la maison LePailleur pour y loger l'organisme « Société du musée du Grand Châteauguay ». Aucuns travails ne seront réalisés durant plusieurs années à la Maison Gravel et son état se dégrade jusqu'à ce qu'il constitue un problème pour la sécurité. En 2016, la ville dépose un projet de mise en valeur du site en convertissant l'ancienne maison Gravel, en aire de repos, d'animation et d'interprétation.

Le site « Espace Gravel » est aujourd'hui le théâtre de nombreuses activités culturelles dont des expositions en plein air.

Les membres prennent connaissance de la demande, en discutent et :

ATTENDU QUE le site de l'ancienne Maison Gravel n'est pas nommé officiellement;

ATTENDU QUE le site est souvent utilisé comme lieu d'activités à part entière;

ATTENDU QUE le site est actuellement considéré comme faisant partie du site historique de la Maison LePailleur;

Il est proposé par Monsieur Philippe MARCOUX

ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

De recommander au Conseil de nommer officiellement l'« Espace Gravel », l'ancien site de la Maison Gravel, situé au 52, boulevard Salaberry Sud, connu comme étant le lot 4 050 626;

QUE toutes autres dispositions soient conformes à la réglementation municipale en vigueur.

ADOPTÉE.

CT2023-05-05 **5.** Nomination de l'espace vert entre le Centre culturel Vanier et la Maison des jeunes

---

Quelle est la demande :

Nommer l'espace vert circonscrit entre l'arrière du Centre culturel Georges P-Vanier (15 boul. Maple) et la Bibliothèque Raymond-Laberge (25, boul. Maple) à l'est, par la Maison des jeunes de Châteauguay (180 rue Mercier) à l'ouest, par la ruelle Midway au sud, et au nord, par la ruelle qui passe à l'extrémité sur de l'Agora (75 boul. Maple) au nord, comme étant dorénavant : Le parc du 350e CMP**.**

Pourquoi (faits) :

Dans le cadre du 350e anniversaire de Châteauguay, une entente est signée entre la Ville de Châteauguay et la compagnie CMP pour l'aménagement, par la compagnie châteauguoise, d'un parc, situé au 19, boulevard Maple, à titre de legs à la communauté.

Historique :

D'une idée initiée à l'origine par l'équipe de coordination des festivités du 350e de la ville de Châteauguay, le projet a été en partie créé par la firme EXP, puis bonifié et réalisé par CMP, dont les propriétaires sont la famille Zimmerman.

Depuis une cinquantaine d'années, la famille Zimmerman est à la tête d'une entreprise qui a pignon sur rue dans le quartier industriel de Châteauguay. La famille Zimmerman figure parmi les plus importants bâtisseurs du Châteauguay industriel d'aujourd'hui.

Par ses qualités d'entreprise qui œuvre dans le domaine de la fabrication de pièces en métal, CMP prend en charge les travaux et la fabrication du mobilier urbain qui sera unique et exclusif au parc du 350e CMP. Les différents éléments reprennent les couleurs des festivités.

Les membres prennent connaissance de la demande, en discutent et :

ATTENDU l'aménagement du nouveau parc par la compagnie Châteauguoise CMP;

ATTENDU QUE le parc est aménagé dans le cadre des festivités du 350e anniversaire de Châteauguay;

Il est proposé par Monsieur Philippe MARCOUX

ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

De recommander au Conseil de nommer le nouveau parc situé au 19 boulevard Maple, connu comme étant une partie du lot 4 050 790 « Parc du 350e CMP ».

QUE toutes autres dispositions soient conformes à la réglementation municipale en vigueur.

ADOPTÉE.

CT2023-05-06

6. Levée de la séance

Il est proposé par Madame Arlene BRYANT

ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE la séance soit levée, les sujets à l'ordre du jour ayant tous été traités, à 9 h 55.

ADOPTÉE.

_____

Jocelyn Boulanger
Chef de la Division urbanisme et environnement